

Copie .

Légation de Suisse
en Italie .

Rome, le 28 janvier 1937.

I/C/4.
ad B.46.1.19.11. NC.

Monsieur le Ministre,

Votre lettre du 14 janvier au sujet de la littérature irrédentiste concernant le Tessin m'est bien parvenue et a eu toute mon attention.

Les cartes de Noël expédiées sous forme anonyme à différentes personnes domiciliées dans le Canton du Tessin et portant un caractère nettement irrédentiste, appellent en effet une intervention très nette.

Désireux que le Ministre des Affaires Etrangères fût personnellement saisi de la question en vue des instructions opportunes, j'ai remis au Ministre De Peppo, Chef de Cabinet du Comte Ciano, un aide mémoire accompagnant les deux photographies dont vous m'avez fait l'envoi. J'ai exprimé l'attente que les Autorités italiennes feraient ce qui dépendait d'elles pour mettre fin à cette correspondance, qui appelle une surveillance spéciale. M. De Peppo a pris note de ma démarche et m'a promis d'en entretenir incessamment le Comte Ciano. Il ne paraît pas douteux que des instructions aussi sévères que possible seront données pour mettre fin, dans la mesure du possible, à des envois analogues à ceux dont nous avons eu à nous plaindre. J'ai cependant souligné que nous désirions avoir également des précisions sur le résultat de l'enquête en ce qui concerne l'identité des expéditeurs des cartes en question.



Il m'a été très agréable de pouvoir signaler, à propos de ma démarche, l'attitude sévère de nos autorités de police et de douane, qui se donnent la plus grande peine pour séquestrer la très volumineuse littérature de caractère communiste qui est destinée à passer clandestinement la frontière pour être distribuée en Italie. En m'autorisant de ce que vous m'avez écrit, j'ai cru indiqué de montrer à M. De Peppo quelques échantillons de cette littérature ~~irréductible~~ ^{communiste} séquestrée. Je me suis, cependant, abstenu de lui communiquer les enveloppes portant l'adresse de personnes qui se verraient exposées ici à des poursuites sévères. M. De Peppo m'a assuré que le Ministre Ciano apprécierait vivement l'action vigilante de nos Autorités de police et de douane.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

sig. P. Ruegger.